



## APPEL D'OFFRE DE SOUS-TRAITANCE DE FORMATION « RÉUSSIR SON RAPPORT D'ACTIVITÉ »

### 1. Organisme acheteur

Coopérer pour Entreprendre (CPE), réseau national de coopératives d'activité et d'emploi, vise à apporter aux CAE des ressources leur permettant de développer de nouvelles compétences, au travers notamment de formations. Organisme de formation, CPE a pour objectif dès 2019 de déployer un programme ambitieux et pertinent de formation, qui parte des besoins et des contraintes des CAE, couvre l'ensemble des compétences clés, soit adapté au niveau de chacun.

### 2. Contexte de cette proposition de formation

Tout dirigeant se doit de pouvoir présenter un rapport d'activité à des parties prenantes de différentes natures : partenaires financiers, économiques, élus, médias, entrepreneurs en CAE potentiels, ou autres.

Adapter son contenu et sa forme à l'image que le dirigeant souhaite donner de sa CAE prend aujourd'hui une importance prépondérante.

### 3. Objet du marché

Réalisation de prestation de formation en direction des équipes d'appui des CAE, intitulée « RÉUSSIR SON RAPPORT D'ACTIVITÉ » pour le compte de CPE, Organisme de Formation.

Cette formation sera, sur option, complétée par un accompagnement individualisé à distance.

Nombre prévisionnel de stagiaires annuel pour 2019 : entre 8 et 12 par session, éventuellement renouvelable,

La gestion administrative de la formation est réalisée par CPE.

### 4. Public visé et prérequis

- Dirigeant.e.s de CAE, chargé.e.s d'accompagnement ou de communication (formation inter).
- prérequis : professionnels exerçant leur activité au sein d'une CAE déjà en exercice,

COOPERER POUR ENTREPRENDRE

37, rue Bouret 75019 PARIS T. 01 42 63 47 71 E. info@cooperer.coop www.cooperer.coop

## 5. Objectif de formation

S'emparer du rapport d'activité comme support de communication clé et en faire évoluer l'impact.  
Renforcer l'attractivité de son organisation à travers son rapport d'activité.

## 6. Objectifs pédagogiques

- Mieux cerner les différentes fonctions du rapport d'activité et des attentes de ses parties prenantes,
- Savoir évaluer son propre rapport d'activité et en dégager des axes de progrès,
- S'entourer des compétences complémentaires pour réaliser son rapport d'activité
- Utiliser les bons outils pour réaliser le rapport d'activité
- Se doter d'indicateurs d'impacts pour mesurer l'efficacité du rapport d'activité.
- déterminer les informations à faire figurer dans un rapport d'activité,
- déterminer les choix de forme et de présentation en tenant compte des éléments d'informations à transmettre et de l'importance des choix graphiques pour l'image de leur structure (qualité de la présentation générale, chartes de couleurs, polices de caractères, notamment).

## 7. Lieu et dates souhaitées

La formation se déroulera à Paris, dans des locaux mis à disposition par CPE. Première session prévue : à compter du 17 juin 2019.

## 8. Format souhaité

- Durée de la formation : une session de 2 jours,
- Il est impérativement attendu que la proposition inclue une exploration des nouvelles tendances en la matière, avec des exemples à l'appui.
- Intersession : sans objet.
- Accompagnement post-formation à distance : en option à proposer en individuel ou collectif.

## 9. Évaluation de la proposition

L'évaluation des propositions sera réalisée par Coopérer pour Entreprendre, au sein du Comité « formations et compétences », en charge du pilotage du programme de formation de CPE.

Chaque proposition sera analysée et positionnée dans une grille d'analyse répondant aux paramètres suivants :

### **9.1. Préalable**

Les organismes répondant à cet appel d'offre devront démontrer leur connaissance et leur maîtrise des exigences qualité relatives à la formation professionnelle.

Les intervenants devront justifier leur qualification en tant que formateur.

Ces deux aspects sont des préalables incontournables.

### **9.2. Organisme candidat et intervenant(s) (30 % de l'appréciation)**

Expertise métier	Coef. 1
Références	Coef. 1
Connaissance du secteur et des problématiques des CAE	Coef. 1

### **9.3. Ingénierie pédagogique (40 % de l'appréciation)**

Pertinence de la proposition	Coef. 2
Innovation pédagogique	Coef. 2

### **9.4. - Prix et appréciation globale de l'offre (30 % de l'appréciation)**

Prix et détail de sa composition (y compris des éventuelles options).	Coef. 3
---	---------

### **9.5. Déroulement de la procédure d'attribution**

#### **9.5.1. Date limite de dépôt des candidatures**

Les dossiers de candidatures devront être communiqués à CPE par voie électronique avant le **1<sup>er</sup> février 2019 à 8 heures** au correspondant dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous dans la rubrique « Contact ».

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas le présent cahier des charges ne sera pas retenu.

Après une première sélection, les candidats retenus seront reçus pour un entretien approfondi.

#### **9.5.2. Contenus des dossiers**

Les dossiers comprendront impérativement copies de l'ensemble des pièces justificatives mentionnées dans le présent appel d'offre, les originaux devant être présentés lors des entretiens approfondis dont la date sera précisée ultérieurement.

Documents à fournir :

- Attestation sur l'honneur Data-dock,
- Document attestant de la qualité de formateur du ou des intervenants,
- Tous documents, scénarios détaillés, descriptifs des méthodes d'animation employées, contenus envisagés ou autres permettant à CPE d'apprécier la pertinence et la qualité de la prestation proposée.

### 9.5.3. Calendrier

- 6 décembre 2018 : Date de diffusion du présent cahier des charges,
- 1<sup>er</sup> février 2019 à 8 heures : date limite réception des candidatures,
- 15 février 2019 : Information des candidats présélectionnés,
- 1<sup>er</sup> mars 2019 : Entretiens approfondis,
- 15 mars 2019 : Communication de la décision.

## 10. Divers

### 10.1. Politique Qualité de CPE Organisme de formation

CPE est organisme de formation référencé au Data-dock. À ce titre, CPE s'engage vis-à-vis de ses parties prenantes à mettre en œuvre et assurer le respect des critères qualité auxquels il est tenu.

Les prestataires retenus par CPE dans le cadre de cet appel d'offre s'engagent à respecter une charte mise à disposition au lien suivant. Cette charte faisant partie intégrante du présent marché.

Dans ce cadre, CPE s'engage à fournir au formateur toute la documentation ainsi que les procédures relatives à la mise en œuvre et au respect de ces critères.

### 10.2. Co-financement par le Fonds social Européen.

Cette formation est susceptible d'être financée par le Fonds social européen.

Cette publicité n'engage que son auteur. Le service gestionnaire n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette communication ou publication.

## 11. CONTACT :

### Franck Quérat

Chargé de mission ingénierie de formation.

**f.querat@cooperer.coop**

Référence à rappeler dans l'objet du courriel de réponse :

RAO 190202 – Réussir son rapport d'activité



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi et les inactifs et soutenir les mobilités professionnelles». Cette publicité n'engage que son auteur et que le service gestionnaire n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette communication ou publication.

COOPERER POUR ENTREPRENDRE